

## COMMUNIQUE DE PRESSE

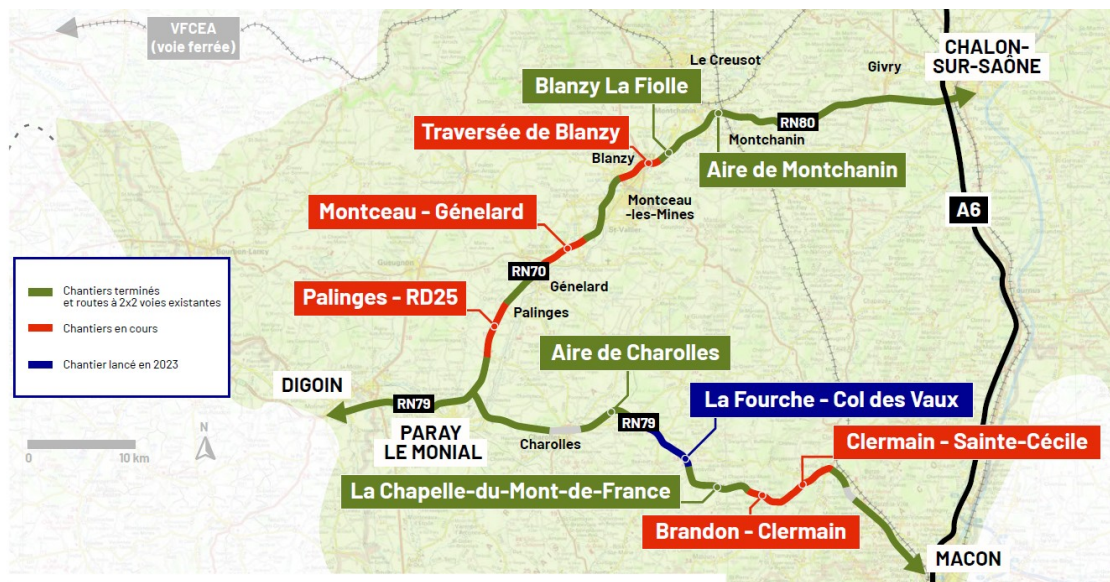
Besançon, le 27/03/2023

### Programme d'aménagement à 2 x 2 voies de la RCEA

#### Fermeture de la RCEA – RN70 entre l'échangeur 20 de Palinges et l'échangeur 17 avec la RD60 du 3 avril au 7 avril 2023

Les travaux sur la RN70 au droit des communes de Palinges et St-Vincent Bragny (section Palinges – RD25) d'une part, et Gévelard et Ciry-Le-Noble (section Montceau-Gévelard) d'autre part se poursuivent.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la deuxième phase du programme d'aménagement à 2x2 voies de RCEA en Saône-et-Loire telle que l'illustre la cartographie ci-dessous.



**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : [odile.roque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:odile.roque@developpement-durable.gouv.fr)  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex

Les travaux sur ces deux sections s'étendent sur deux tronçons de près de 4,5 km chacun, séparés par une zone déjà à 2x2 voies, pour une durée de 2 ans. Les travaux sont confiés respectivement aux groupements ROGER MARTIN/BERTHOLD (Palinges – RD 25) et PERRIER – SNCTP – COLAS – AXIMUM (Montceau – Gévelard). .

**Les coupures liées à ces deux chantiers sont mutualisées afin de réduire la gêne aux usagers de la RCEA.**

Ainsi, afin de permettre la démolition/reconstruction du pont sur la RN70 au niveau du lieu-dit « Les Cantons » sur la commune de Palinges, la RCEA RN70 doit être fermée à trois reprises.

Une première coupure de la RN70, réalisée en novembre 2022, a déjà permis de réaliser la démolition de l'ouvrage existant. Cette coupure avait également permis de procéder à la réparation de la chaussée affaissée au droit du diffuseur de Bonin-Bonnot sur la section Montceau-Gévelard.

**La seconde coupure de la RN70 interviendra du 03/04/2023 07h00 au 07/04/23 en cours de journée.**

Elle permettra de réaliser, **sur la section Palinges RD25**, la pose des poutrelles du nouvel ouvrage au niveau du lieu-dit « Les Cantons » et la réalisation de deux traversées d'assainissement.

**Sur la section Montceau Gévelard**, cette coupure permettra également de poser un ouvrage hydraulique et de réaliser certains travaux de terrassement nécessitant une interruption des circulation.

Par ailleurs, **sur la section Traversée de Blanzly**, cette coupure est mise à profit pour déconstruire la passerelle piéton de la rue aux Fèves.

La coupure de la RN70 sera effective :

- **dans le sens Montceau-Paray à partir de l'échangeur n°17 (RN70/RD60) à hauteur de Perrecy-les-Forges (échangeur dit de Bonin-Bonnot)**
- **dans le sens Paray-Montceau à partir de l'échangeur RN70/RN79 à hauteur de Paray**

La dernière coupure permettant le Bétonnage du Tablier du pont des Cantons interviendra **au cours de deux nuits entre le 24/04/2023 et le 26/04/2023 chaque nuit de 19h00 à 07h00.**

**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

 @Prefet21\_BFC

 @Prefet21.BFC

### **Déviation du sens Paray-Montceau :**

Depuis la bifurcation RN79/RN70 à Paray-le-Monial, une déviation sera mise en place à l'attention des usagers par la RN79 en direction de Mâcon, puis par l'A6 en direction de Chalon-sur-Saône

Une fermeture physique par barrière sera mise en place dans le sens Paray-Montceau au PR 4+000 de la RN70.

Plusieurs bretelles et accès seront fermés :

- bretelle n° 2 de l'échangeur n°20 du RD25 (éch. RN70/RN79) : bretelle d'entrée sur la RN70 en direction de Montceau
- bretelle n° 2 de l'échangeur n°18 de Génelard (éch. RN70/RD985) : bretelle d'entrée sur la RN70 en direction de Montceau

### **Déviation du sens Montceau-Paray :**

Sur la RN70 au niveau de l'échangeur de Perrecy-Lès-Forges, une déviation sera mise en place à l'attention des usagers par la RD 60 jusqu'à Gueugnon puis par la RD994 jusqu'à Digoin où les usagers pourront reprendre la direction de Paray par la RN79.

Une fermeture physique par barrière sera mise en place dans le sens Montceau-Paray au PR 22+030 de la RN70

Plusieurs bretelles et accès seront fermés :

- Bretelle n° 4 de l'échangeur n°17 de Bonin-Bonnot (éch. RN70/RD60) : bretelle d'entrée sur la RN70 en direction de Paray
- Bretelle n° 4 de l'échangeur n°18 de Genlelard (éch. RN70/RD985) : bretelle d'entrée sur la RN70 en direction de Paray.
- Bretelle n° 4 de l'échangeur n°19 de Palinges (éch. RN70/RD92) : bretelle d'entrée sur la RN70 en direction de Montceau.

**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

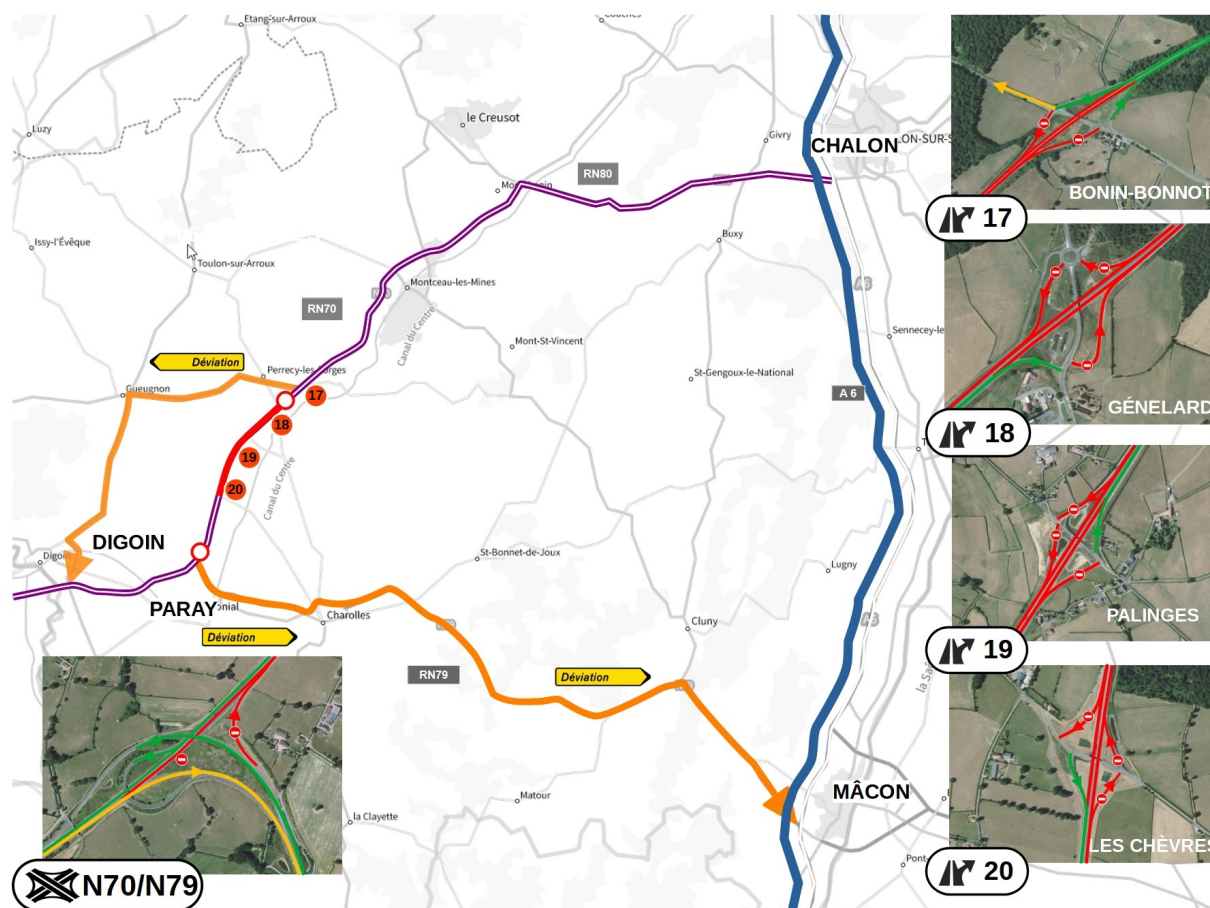
Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

 @Prefet21\_BFC

 @Prefet21.BFC

Les déviations sont matérialisées sur le plan suivant :



Pour la démolition de la passerelle piéton à Blanzay, des déviations spécifiques locales sont mises en place :

- Sens Chalon → Paray, sortie obligatoire au diffuseur n°11a de Blanzay Centre, et retour sur la RCEA au diffuseur n°12 du Bois du Verne via la RD 980, la RD 357 et la RD 57.
- Sens Paray → Chalon, le trafic résiduel sortira obligatoirement au diffuseur n°12 de Bois du Verne et sera dirigé vers la RD 357, la RD 980 et la RD 102 pour retour sur la RCEA au diffuseur n°9 du Pont des Morands.

**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

 @Prefet21\_BFC

 @Prefet21.BFC